



Formation

Sapeurs-Pompiers Volontaires

Incorporer la formation c'est :

- Se former en dehors des cours normaux (le soir et le mercredi après-midi) au lycée mais également au sein du Centre d'Incendie et de Secours du Bassin par les Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron;
- Deux années de formation pour apprendre les gestes qui sauvent et s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie ;
- Pratiquer une activité physique régulière ;
- Acquérir un ensemble de savoirs et d'attitudes indispensables pour sa vie professionnelle future ;



*Travail
En équipe*



*Activités Physiques et
Sportives*



*Manœuvres
Secourisme*



*Manœuvres
Incendie*



Avec la collaboration du

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aveyron